



Plan de prévention & pénibilité au travail

- Durée du stage • 1 jours (7h)
- Tarif • Intra (nous consulter)
Inter – 430 € net (par apprenant)
- Intervenant • Expert SSCT
- Lieu de formation • Intra / Inter

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Évaluer la pénibilité de chaque poste de travail
- Comprendre le fonctionnement du C2P
- Mettre en place un plan de prévention efficace
- Accompagner les salariés au quotidien

PUBLIC VISÉ

- Membres du CSE
- Membres de la commission SSCT
- Responsable sécurité/environnement
- Chefs d'établissement & DRH

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire pour suivre cette formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous privilégions une démarche pédagogique interactive et conviviale. La participation active des apprenants est encouragée pendant toute la formation. Le formateur utilise des quizz durant le stage.

CAS PRATIQUES :

- Engager une démarche de prévention des risques
- Analyser les postes de travail (grille d'analyse)
- Plan d'action pour réduire ou supprimer les sources de pénibilité

MOYENS TECHNIQUES UTILISÉS



Remise d'un cours illustré et commenté sur Clé USB



Remise d'un livret d'informations, d'un cahier notes et d'un stylo



Projection du cours au format PPT par le formateur



Visualisation de vidéos lors du cours

MOYENS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

À CHAUD / APRÈS LA FORMATION

- QCM final de 15 questions remis au stagiaire (à chaud)
- Tour de table final – révision en groupe des acquis essentiels

À FROID / SUIVI APRÈS 3 MOIS

- QCM en ligne envoyé aux apprenants ;
- Résultats commentés par le formateur après la session ;
- Axes d'amélioration proposés selon le résultat obtenu.

SANCTION DE LA FORMATION



Attestation de formation remise à chaque apprenant à l'issue du stage

Nous avons à cœur de suivre l'évolution des apprenants dans la mise en œuvre des enseignements prodigués. Il est essentiel de vérifier que les acquis sont maîtrisés et que les apports sont respectés.

DÉROULÉ DU PROGRAMME

QU'EST-CE QUE LA PÉNIBILITÉ ?

Pénibilité : de quoi parle-t-on ?
Quels sont les facteurs généraux de risques ?
Rôle principal de l'entreprise en matière de pénibilité
Quel est le rôle du CSE (Comité Social Économique) en matière de pénibilité ?

COMPTE PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION (C2P)

De quoi s'agit-il au juste ?
Qui en sont les bénéficiaires ?
Procédure de déclaration des salariés visés par le C2P
Utilisation par l'intéressé du C2P

MESURER QUANTITATIVEMENT LA PÉNIBILITÉ

Reconnaître les professions les plus affectées par la pénibilité
Analyse des indicateurs clés : accidents du travail, turn-over...
Élaboration d'indicateurs personnalisés et adaptés à son entreprise
Apprendre à opérer un suivi régulier des indicateurs référents
Renseigner la fiche de prévention des expositions aux risques professionnels

PLAN DE PRÉVENTION : GÉRER LA PÉNIBILITÉ AU QUOTIDIEN

Quelles mesures de prévention sont utiles à son organisation ?
Construire un plan d'action de prévention de la pénibilité
Instauration de mesures de prévention pour les salariés et leurs équipes
Négocier un accord d'entreprise propre à la pénibilité (cadre, règles, impacts, utilité)

MESURER QUALITATIVEMENT LA PÉNIBILITÉ

Évaluer la pénibilité d'une tâche ou d'une mission (définition des critères)
Répertorier les facteurs de pénibilité
Mettre en place des outils de veille et de détection des risques professionnels
Cartographier les risques pour chaque poste (règles à observer)
Méthodes et outils d'évaluation des facteurs de risques